

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom d'usage : Nom de naissance :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction/grade :

Service :

Numéro de tél. :

E-mail (en majuscules) :

ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR :

Adresse complète :

N° SIRET :

RESPONSABLE DE LA FORMATION CONTINUE :

Tél. :

E-mail (en majuscule : *adresse à laquelle sera adressé l'accusé de réception de l'inscription*) :

Désire participer à la formation suivante

Intitulé de l'action :

Date(s) de l'action :

Coût pédagogique : Euros par participant

pris en charge par ☐ OPCO ☐ Budget de l'établissement ☐ le participant

APDHES-Centre Pierre Veaux se réserve le droit de reporter à des dates ultérieures ou d'annuler l'action de formation dans le cas où le groupe constitué serait inférieur à 5 stagiaires

Toute annulation peut être faite, sans frais, par le bénéficiaire, si elle parvient par écrit à APDHES Centre Pierre Veaux au moins 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation.

Sauf cas de force majeure reconnue par APDHES Centre Pierre Veaux, pour toute annulation faite par le bénéficiaire moins de 10 jours ouvrés avant le début de l'action de formation, APDHES Centre Pierre Veaux facturera un dédit de 25 % des frais de formation, montant non imputable par le bénéficiaire à la contribution financière obligatoire de formation.

En cas d'absence ou d'abandon en cours de formation, les frais de formation sont dus en totalité. Il demeure possible de remplacer le stagiaire se désistant par une personne ayant le même profil et le même besoin de formation.

Date et signature
(Nom, qualité du signataire) :

INTRODUCTION AU NOUVEAU RÉFÉRENTIEL HAS D'ÉVALUATION DES ESSMS

Objectifs

Comprendre les enjeux du nouveau référentiel HAS (mars 2022)

Identifier les critères impératifs et les critères standards

Se préparer efficacement à la visite d'évaluation

Mobiliser les équipes autour d'une démarche qualité partagée

Intégrer la démarche qualité en lien avec le nouveau référentiel dans le quotidien des ESSMS

Programme

1. Contexte et cadre réglementaire

Historique : de l'évaluation interne/externe à la nouvelle démarche qualité

Objectifs de la réforme : simplification, harmonisation, centration sur la personne

Cadre réglementaire : loi OTSS, décret du 28 décembre 2021, rôle de la HAS

2. Présentation du référentiel

Structure en 3 chapitres :

Chapitre 1 : La personne accompagnée

Chapitre 2 : Les professionnels

Chapitre 3 : L'établissement

9 thématiques transversales (droits, bientraitance, santé, autonomie, inclusion...)

42 objectifs et 157 critères (dont 18 impératifs)

Logique d'amélioration continue et d'appropriation par les équipes

3. Méthodologie d'évaluation

Les 3 méthodes utilisées : traceur ciblé, accompagné traceur, audit système

Cotation des critères : de 1 à 4, NC, RI

Rôle des évaluateurs externes et déroulé de la visite

Entretiens avec les parties prenantes : professionnels, gouvernance, CVS, usagers

L'exigence des critères impératifs

4. Préparation à l'évaluation

Stratégie d'évaluation

Auto-évaluation préalable et plan d'action

Organisation documentaire : projet d'établissement, livret d'accueil, protocoles, comptes-rendus

Mobilisation des instances : CVS (Conseil de la Vie Sociale), gouvernance

Composition des groupes pour les entretiens

Répondre aux formulaires complémentaires pour les critères impératifs

Organisation logistique et technique

Public

Direction, encadrement, responsable qualité professionnels de terrain, représentants des usagers des établissements médico-sociaux

Méthodes pédagogiques

Exposé interactif avec les participants faisant appel à leurs connaissances et expériences
Étude de cas

Intervenant

Évaluateur ESSMS

Sanction de la formation

Attestation de formation

Modalités de formation

☒ intra-établissement

Étude de faisabilité sur demande

☒ inter APDHES

2 jours, 12 heures

❶ 23 et 24 février 2026
Date limite d'inscription
30 janvier 2026

❷ 18 et 19 novembre 2026
Date limite d'inscription
13 octobre 2026

777 € par participant

Contact

05-56-24-49-39
info@apdhes.fr

Référence

8.20.